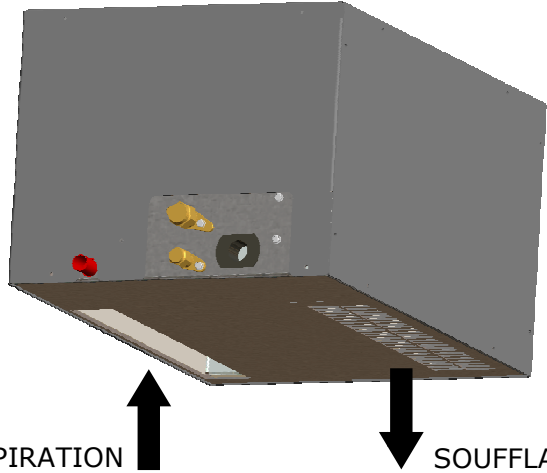


3.3. Mise en place de l'unité intérieure

Du fait de la diversité des implantations, chaque installateur devra s'adapter aux contraintes de son installation.

	<ul style="list-style-type: none"> - Prévoir les ouvertures sur le bas pour l'aspiration et le soufflage - Prévoir de la place pour les branchements frigorifiques et électriques et le passage du tuyau d'évacuation des condensats - L'aspiration et le soufflage ne doivent en aucun cas être obstrués même partiellement - Le soufflage et l'aspiration doivent être dissociés afin d'éviter une reprise de l'air soufflé, même partielle (pour contrôle, la température d'aspiration doit être identique à la température du local lorsque l'appareil produit du froid)
---	--

3.4. Raccordement des tuyauteries



LE RACCORDEMENT DOIT ETRE REALISE

PAR UN FRIGORSITE

Les deux unités sont remplies d'un gaz inerte (azote). Il convient de relier les deux unités par une ligne en cuivre de 1/4" pour la ligne liquide et de 3/8" pour la ligne gaz. Les écrous sont fournis. Il convient de les mettre sur le tube cuivre rigide avant de réaliser le dudgeon.

La longueur maximale est de 20 mètres, le dénivelé maximum est de 10 mètres. Le nombre de coudes par liaison ne doit pas dépasser 10.

Longueurs des liaisons	Quantité de fluide (R404A)
0-5 m	900 g
5 à 10 m	1000 g
10 à 15 m	1100 g
15 à 20 m	1200 g

Lorsque l'ensemble fonctionne correctement, avant de débrancher les flexibles, il faut desserrer à fond les vannes de raccordement.

On peut ensuite débrancher les flexibles et remettre les bouchons sur les vannes.

3.5. Raccordement électrique



L'APPAREIL DOIT ETRE INSTALLE EN RESPECTANT LES REGLES NATIONALES D'INSTALLATION ELECTRIQUE.

3.5.1. Raccordement de l'unité extérieure

- Dévisser et retirer le capotage de l'unité extérieure
- Dévisser le couvercle du boîtier étanche
- Raccorder le boîtier de branchement et l'unité extérieure en passant par le serre-câble, avec le cordon 4G1.5 (non fourni) suivant schéma de câblage (§3.5.4)
- Refermer le boîtier étanche
- Refermer l'unité extérieure

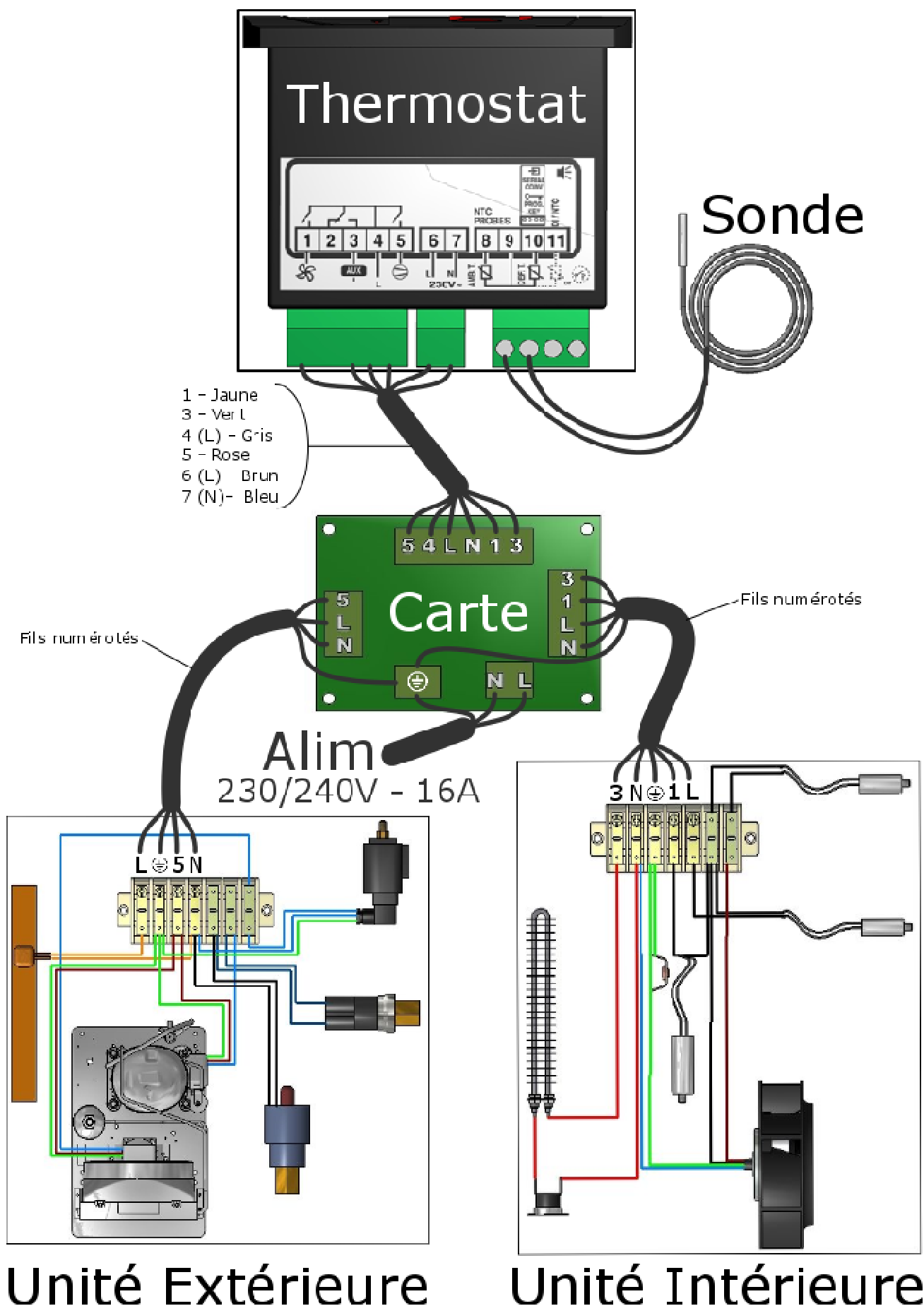
3.5.2. Raccordement de l'unité intérieure

- Dévisser et retirer le capot en façade
- Brancher le cordon, en le passant par le serre-câble, suivant le schéma de câblage (§3.5.4)
- Refermer le capot

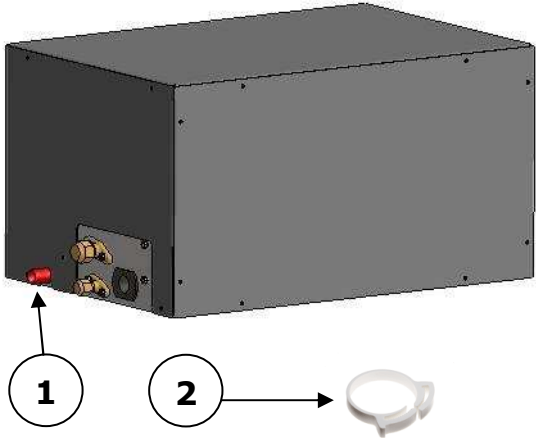

3.5.3. Raccordement à l'alimentation

Le boîtier de raccordement doit être raccordé à une ligne électrique monophasée protégée par un disjoncteur bipolaire 230V - 16A.

3.5.4. Schéma de câblage



3.6. Mise en place de l'écoulement des condensats

	<ul style="list-style-type: none"> - L'évacuation de l'eau de condensation se fait à travers un tuyau souple livré avec l'appareil - Fixer le tuyau souple sur le tuyau de sortie (1) avec le presse-tube (2) livré avec l'appareil - L'écoulement se fait par gravité et doit être raccordé à une évacuation des eaux usées ou dans un seau qu'il faudra vider régulièrement, ou prévoir une pompe de relevage
 <p>LE TUYAU D'ÉCOULEMENT NE DOIT PAS ÊTRE COINCÉ OU FAIRE UNE BOUCLE VERS LE HAUT ! Le bac de récupération risque de déborder si le tuyau n'est pas dirigé vers le bas</p>	

4. MISE EN SERVICE DU CLIMATISEUR WINEMASTER®

Le thermostat affiche la température de l'air à l'intérieur du local climatisé, dans une fourchette de 2°C. Le thermostat est réglé d'usine sur la température de consigne de 12°C. Au moment de la mise en service du climatiseur, il convient de vérifier et, le cas échéant, de modifier cette température en suivant la procédure (§4.2.1).

4.1. Branchement du climatiseur

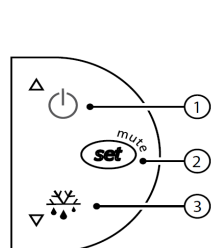
Lorsque vous démarrez le climatiseur, la température du local s'affiche :


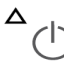


- Si la température est supérieure au réglage du thermostat : le climatiseur se met en route après une temporisation de 2 minutes.
- Si la température est inférieure au réglage du thermostat : le compresseur ne se met pas en route. Seul, le ventilateur de l'unité intérieure fonctionne.

4.2. Mise en service

4.2.1. Réglage de la température

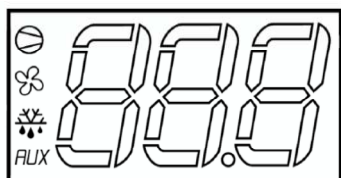
Le réglage de la température de consigne se fait sur le thermostat :





- Appuyer sur le bouton  une seconde jusqu'à ce que la température de consigne clignote.
- Utiliser le bouton  pour augmenter la température de consigne.
- Utiliser le bouton  pour diminuer la température de consigne.
- Lorsque le réglage convient, appuyer sur le bouton  pour valider.

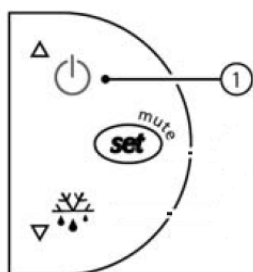


Explications des principaux symboles sur l'affichage digital :



- Voyant rouge**  allumé sur l'afficheur = **mode froid enclenché (compresseur)**
- Voyant rouge**  allumé sur l'afficheur = **ventilation rapide lors du mode froid**
- Voyant rouge**  allumé et message « **DF** » sur l'afficheur = **mode dédégivrage en cours**
- Voyant rouge** *AUX* allumé sur l'afficheur = **mode chaud enclenché (résistance)**

4.2.2. Mode veille



- Mise en **veille du climatiseur** : maintenir une pression de 3 secondes sur le bouton 1. Le compresseur s'arrête et le ventilateur se met en petite vitesse.
- Le thermostat affiche « OFF » et la température de la cave alternativement.
- Pour sortir du mode veille, maintenir à nouveau une pression de 3 secondes sur le bouton 1.
- Le thermostat affiche « ON » pendant 1 seconde.

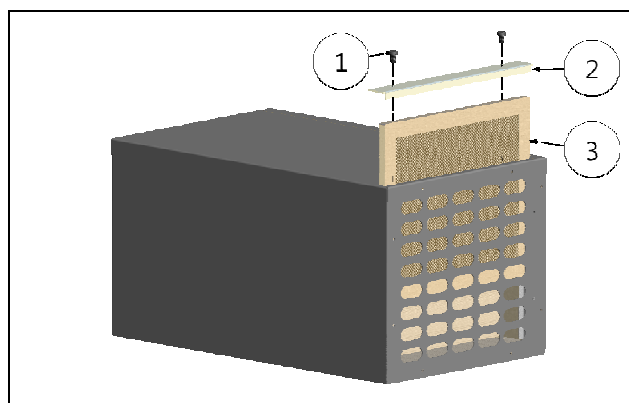
4.2.3. Dégivrage automatique

Le thermostat est programmé pour effectuer, à intervalle régulier, un dégivrage automatique. Cela se traduit par l'arrêt du compresseur, le ventilateur de l'unité intérieure continuant à fonctionner en petite vitesse. Les condensats éventuels, résultant du dégivrage, seront évacués par le tuyau prévu à cet effet.

5. ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU CLIMATISEUR WINEMASTER®

5.1. Nettoyage du filtre et de l'unité extérieure

L'unité extérieure est pourvue d'un filtre réutilisable et lavable.



- Dévisser les 2 vis en plastique (1)
- Enlever le cache filtre (2)
- Sortir le filtre (3)
- Laver le filtre à l'eau chaude
- Une fois le filtre propre et égoutté, le remettre en place et refermer l'ouverture



CONTROLLER ET NETTOYER LE FILTRE REGULIEREMENT

→ **FILTRE ENCRASSE = CLIMATISEUR ENDOMMAGE**

CONTROLLER ET DEGAGER LES OUVERTURES REGULIEREMENT

→ **OUVERTURE BOUCHEE = CLIMATISEUR ENDOMMAGE**

5.2. Tuyau d'évacuation des condensats

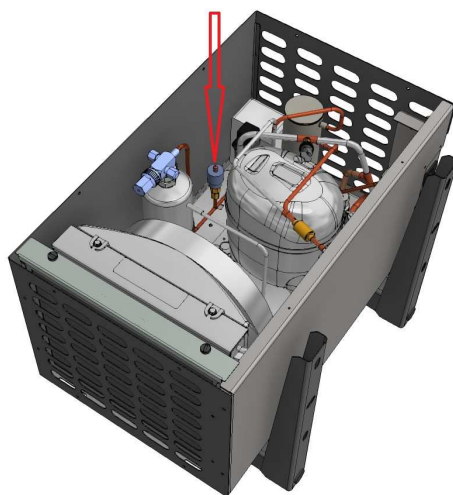
Vérifier qu'il ne soit pas obstrué et le nettoyer au moins une fois par an.

5.3. Information sur les sécurités de l'appareil

Ce climatiseur dispose d'un pressostat de sécurité haute pression à réarmement manuel et d'un pressostat de sécurité basse pression à réarmement automatique **situés sous le couvercle de l'unité extérieure.**

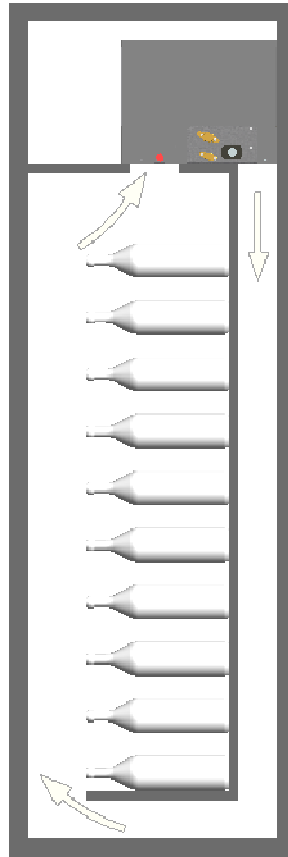
Le pressostat de sécurité haute pression protège le compresseur en cas d'élévation anormale de la pression qui peut être due à plusieurs causes (obstruction de l'aspiration ou du soufflage de l'unité extérieure, encrassement du filtre, panne du ventilateur de l'unité extérieure, local où se trouve l'unité extérieure mal ventilé, proximité d'obstacles perturbant les flux d'air...).

En cas de mise en sécurité, le simple réarmement du dispositif après avoir supprimé la cause est suffisant (voir ci-dessous). Dans tous les autres cas, l'intervention d'un technicien est nécessaire. Le dispositif de sécurité basse pression protège le compresseur dans le cas de certains dysfonctionnements (prise en glace de l'évaporateur, mauvais échange sur l'évaporateur, température extérieure trop basse au démarrage, panne de ventilateur de l'unité intérieure, absence de fluide consécutif à une fuite...). Cependant, s'agissant d'un dispositif à réarmement automatique, il convient dans le cas où le problème persiste d'arrêter le climatiseur jusqu'à l'intervention d'un technicien.

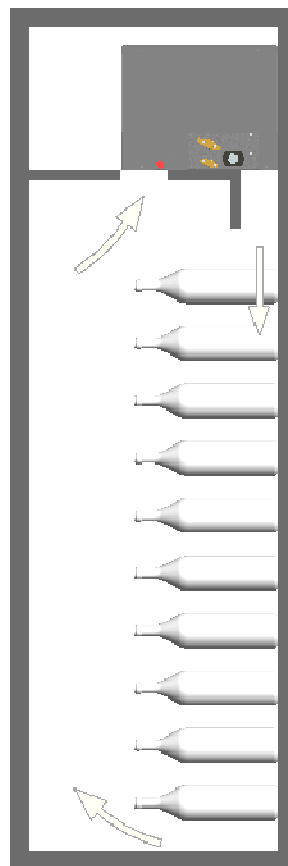


6. EXEMPLE DE MONTAGE DE L'UNITE INTERIEURE

6.1. Installation avec cloisons séparatrices



6.2. Installation sans cloison séparatrice



7. LA GARANTIE

7.1. Garantie légale

La garantie légale pour défauts et vices cachés s'applique selon les conditions des articles 1641 et suivants du code civil. La garantie légale de conformité s'applique selon les conditions de l'article L217-1 et suivant du code des consommateurs.

7.2. Garantie contractuelle de 2 ans

Le climatiseur est **garanti 2 ans** contre tout défaut de fabrication.

Durant la période de garantie contractuelle, WINEMASTER remplacera toute pièce reconnue défectueuse. Selon les cas, le service après-vente WINEMASTER peut demander le retour de la pièce défectueuse. Les échanges de pièces ou leur remise en état ne peuvent avoir pour effet de prolonger la durée de la garantie.

Les frais de transport sont à la charge de l'utilisateur.

Les interventions et retours devront être réalisés seulement après accord écrit du service après-vente WINEMASTER.

7.3. Conditions d'application de la garantie

La garantie contractuelle s'applique à tous les appareils installés et utilisés conformément au "Guide d'installation et d'utilisation". Son application est conditionnée par la présentation de la facture d'achat ou à défaut de sa copie.

7.4. Exclusions et limites de la garantie

La garantie est refusée dans les cas suivants :

- L'isolation du local climatisé et l'installation n'ont pas été effectués conformément au présent guide.
- Les avaries sont dues à une négligence, un mauvais entretien, une utilisation défectueuse ou mal adaptée du climatiseur WINEMASTER® (en particulier l'encrassement des filtres).
- L'appareil a été modifié

WINEMASTER ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des conséquences directes ou indirectes liées au non fonctionnement du climatiseur. **La garantie se limite au seul produit fourni par WINEMASTER.**



La Communauté Européenne accordant une grande importance à l'environnement et au traitement des déchets, a mis en place la Directive 2002/96/CE relative aux Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE).

Conformément à cette norme, la présence du logo " poubelle barrée " est obligatoire.

Ce logo signifie que ce produit **ne peut être en aucun cas jeté dans les ordures ménagères**. Il doit être remis à un point de collecte approprié pour le traitement, la valorisation, le recyclage des déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.

Par cette action vous faites un geste pour l'environnement et vous contribuez à la préservation des ressources naturelles ainsi qu'à la protection de la santé humaine.